



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2145

Création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activités - Année 2023

Direction Pilotage financier et juridique RH

Rapporteur : M. BOSETTI Laurent

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2145 - CREATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITES - ANNEE 2023 (DIRECTION PILOTAGE FINANCIER ET JURIDIQUE RH)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon recrute des personnels contractuels pour assurer des tâches occasionnelles de courtes durées, telles que manifestations exceptionnelles, missions spécifiques ou surcroît d'activité. Elle recrute, également, des agents contractuels pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier.

En outre, lorsque des réorganisations de service sont envisagées, les directions sollicitent parfois des moyens non permanents (emplois pour accroissement temporaire d'activité) en contrepartie du gel temporaire de certains postes.

L'article L 332-3 du code général de la fonction publique autorise à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face :

- à un accroissement temporaire d'activité (article L.332-23 1°). La durée est limitée à 12 mois compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, sur une période de référence de 18 mois consécutifs ;
- à un accroissement saisonnier d'activité (article L.332-23 2°). La durée est limitée à 6 mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Conformément à l'article L 313-1 du même code, ces emplois doivent être créés par délibération du Conseil municipal.

Un objectif de gestion raisonnée des emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité est reconduit pour l'année 2023, afin de s'inscrire dans le cadrage budgétaire de la masse salariale. Le taux d'utilisation de chacun de ces emplois et leur répartition dans l'ensemble des délégations et directions de la Ville sont établis dans le Plan de gestion des activités, des emplois et des compétences.

Vu le code général de la fonction publique ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

- 1- Pour l'année 2023, et sous réserve des crédits inscrits au budget primitif 2023, il est décidé la création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier

d'activité. Ces emplois sont répartis selon les besoins dans les délégations et les directions de la Ville. En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peuvent être mobilisés sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services :

DELEGATION JEUNESSE, EDUCATION, ENFANCE, SPORTS ET INCLUSION

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Développement Territorial	Adjoint administratif	1
Développement Territorial	Rédacteur	1
Développement Territorial	Attaché territorial	1
Education	Adjoint administratif	8
Education	Adjoint d'animation	319
Education	Adjoint technique	180
Education	Animateur	5
Education	Attaché	1
Enfance	Adjoint administratif	1
Enfance	Adjoint technique	68
Enfance	Auxiliaire de puériculture	12
Enfance	Rédacteur	2
Enfance	Technicien	1
Enfance	Attaché territorial	3
Enfance	Cadres de santé paramédicaux	1
Enfance	Educateur de jeunes enfants	10
Enfance	Ingénieur	1
Enfance	Médecin	1
Enfance	Psychologue	1
Enfance	Psychomotricien	4
Enfance	Puéricultrice	1
Enfance	Technicien paramédical	2
Secrétariat général	Adjoint administratif	1
Sports	Adjoint administratif	1
Sports	Adjoint technique	158
Sports	Éducateur territorial des activités physiques et sportives	340

DELEGATION CULTURE, PATRIMOINE ET EVENEMENTS

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Archéologie	Adjoint technique	1
Archéologie	Agent de maîtrise	1
Archéologie	Attaché de conservation	17
Archives	Adjoint du patrimoine	2
Archives	Adjoint technique	2
Archives	Assistant de conservation	2
Auditorium	Adjoint administratif	54
Auditorium	Assistant de conservation	1
Auditorium	Rédacteur	10

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Auditorium	Attaché territorial	3
Bibliothèque	Adjoint du patrimoine	24
Bibliothèque	Adjoint technique	3
Bibliothèque	Assistant de conservation	4
Bibliothèque	Bibliothécaire	1
Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Adjoint du patrimoine	3
Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Adjoint technique	1
Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Attaché de conservation	1
Direction des affaires culturelles	Adjoint du patrimoine	5
Direction des affaires culturelles	Adjoint technique	30
Direction des affaires culturelles	Rédacteur	3
Evènements et animation	Adjoint administratif	17
Musée d'art contemporain	Adjoint administratif	1
Musée d'art contemporain	Adjoint du patrimoine	18
Musée d'art contemporain	Adjoint technique	2
Musée d'art contemporain	Assistant de conservation	8
Musée d'art contemporain	Technicien	50
Musée des Beaux-arts	Adjoint du patrimoine	48
Musée des Beaux-arts	Adjoint technique	4
Musée des Beaux-arts	Attaché de conservation	6
Musées Gadagne	Adjoint du patrimoine	4
Musées Gadagne	Assistant de conservation	3
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Adjoint du patrimoine	4
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Adjoint technique	3
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	Assistant de conservation	1
Musée Malartre	Adjoint du patrimoine	7
Musée Malartre	Adjoint technique	6
Opéra	Adjoint administratif	5
Théâtre des Célestins	Adjoint administratif	38
Théâtre des Célestins	Adjoint technique	2
Théâtre des Célestins	Attaché territorial	1

DIRECTION GENERALE

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Direction générale	Rédacteur	1

DELEGATION A L'URBANISME, A L'IMMOBILIER ET AUX TRAVAUX

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Aménagement urbain	Adjoint administratif	3
Centrale de l'immobilier	Adjoint technique	3
Espaces verts	Adjoint d'animation	5
Espaces verts	Adjoint technique	9
Gestion technique des bâtiments	Adjoint technique	2
Mobilité urbaine	Technicien	1

DELEGATION SERVICE AU PUBLIC ET A LA SECURITE

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Cadre de vie	Technicien territorial	1
Cimetières	Adjoint administratif	2
Cimetières	Adjoint technique	3
Police municipale	Adjoint technique	100
Régulation urbaine	Adjoint administratif	2
Santé	Adjoint technique	2
Sécurité prévention	Adjoint administratif	2
Sécurité prévention	Adjoint technique	8

DELEGATION PROXIMITE ET RELATIONS AUX HABITANTS

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Mairies d'arrondissement	Adjoint administratif	39
Mairies d'arrondissement	Adjoint technique	15
Mairies d'arrondissement	Attaché territorial	1
Mission démocratie ouverte	Attaché territorial	1

DELEGATION RESSOURCES

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Commande publique	Rédacteur	2

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Direction moyens généraux	Adjoint technique	12

CABINET DU MAIRE ET SERVICES RATTACHES

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Cabinet du Maire et services rattachés	Adjoint administratif	3
Communication externe	Attaché territorial	2

SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE LYON

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Coordination institutionnelle	Adjoint administratif	2

DELEGATION RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
Administration du personnel	Adjoint administratif	2
Administration du personnel	Rédacteur	7
Délégation Ressources Humaines et Dialogue Social	Adjoint administratif	1
Délégation Ressources Humaines et Dialogue Social	Rédacteur	2
Emplois et compétences	Attaché territorial	1
Modernisation et qualité des processus RH	Rédacteur	1
Pilotage financier et juridique RH	Attaché territorial	1
Relations sociales et vie au travail	Adjoint administratif	1

Il est également prévu la création des emplois suivants pour faire face aux besoins éventuels en cours d'année :

- 10 emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques ;
- 10 emplois du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;
- 10 emplois du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des adjoints administratifs ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des attachés de conservation ;
- 5 emplois du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;
- 1 emploi du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ;
- 1 emploi du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

- 1 emploi du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux ;
- 120 emplois répartis sur l'ensemble des cadres d'emplois de la catégorie C pour l'opération « Jobs d'été ».

La hausse du nombre d'emplois sur les cadres d'emplois d'adjoints techniques, d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et d'animateurs territoriaux est destinée à d'éventuels besoins de renfort dans le cadre de la crise sanitaire.

- 2- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au chapitre globalisé 012.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET